

LA « RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES » (RSE) AU PRISME DU DROIT CONSTITUTIONNEL

JOURNÉE D'ÉTUDE DÉCENTRALISÉE DE L'AFDC

Colloque sous la direction de Jérémy Martinez, Maître de conférences au Centre de recherche Droit Dauphine (CR2D)







PROGRAMME

MARDI 8 OCTOBRE

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8h45 OUVERTURE

Mathilde Heitzmann-Patin, Secrétaire général de l'AFDC

Jérémy Martinez, Maître de conférence, Université Paris Dauphine - PSL

9h ÉTAT DES LIEUX

La responsabilité sociale des entreprises et la jurisprudence

constitutionnelle.

Michel Pinault, Membre du Conseil constitutionnel

LA CONCURRENCE PUISSANCE PUBLIQUE/PUISSANCES PRIVÉES DANS LE CADRE DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ENTRE L'ÉTAT ET LES ENTREPRISES

Sous la présidence d'Aurore Laget-Annamayer, Professeure à l'Université Paris Dauphine - PSL

9h20 Les enjeux - L'État face au pouvoir de l'entreprise: dépassement ou renouvellement ?

Intervenant : Arnaud Raynouard, Professeur à l'Université

Paris Dauphine - PSL

Discutant : Maxence Chambon, Professeur à l'Université d'Artois

10h Une illustration - L'autorité publique et la gouvernance durable des entreprises

Intervenante : Béatrice Parance. Professeure à l'Université Paris

Dauphine - PSL

Discutante : Marine Fleury, Maître de conférences à l'Université de

Picardie Jules Verne

10h40 DISCUSSIONS

LA CONCURRENCE PUISSANCE PUBLIQUE/PUISSANCES PRIVÉES DANS LE CADRE DU POUVOIR CONFÉRÉ AUX ENTREPRISES

Sous la présidence de Georges Decocq, Professeur à l'Université Paris

Dauphine - PSL

11h Puissance publique et missions d'intérêt général des entreprises

Intervenant : Antoine Louvaris, Professeur à l'Université Paris

Dauphine - PSL

Discutant : Pierre-Yves Gahdoun, Professeur à l'Université de Montpellier

11h40 Puissance publique et pouvoir de contrôle des entreprises

Intervenante : Sophie Schiller, Professeure à l'Université

Paris Dauphine - PSL

Discutant : Antoine Oumedjkane, Maître de conférences à l'Université de

Lille

12h20 DISCUSSIONS

RÉSUMÉ

Le colloque organisé le 8 octobre 2024 par le Centre de Recherches Droit Dauphine (CR2D), en partenariat avec l'Association française de droit constitutionnel (AFDC), s'intitule « La responsabilité sociale des entreprises (RSE) au prisme du droit constitutionnel ». Il vise à étudier les rapports entre le droit constitutionnel et la RSE, définie par la Commission européenne comme « la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société ».

L'événement analysera les tensions entre puissances publique et privées, notamment par rapport à la RSE, qui confère aux entreprises des obligations d'intérêt général comme le devoir de vigilance. En invitant des intervenants de divers horizons, le colloque souhaite susciter une discussion interdisciplinaire sur ces enjeux fondamentaux à la croisée des droits privé et public.

Deux angles d'analyse sont retenus : les relations institutionnelles entre l'État et les entreprises, et le pouvoir conféré aux entreprises. La première partie examinera si la RSE affaiblit la puissance publique ou renouvelle ses méthodes d'action, en utilisant l'exemple des obligations environnementales. La seconde partie se concentrera sur la conformité (compliance), afin de discuter de la consécration d'une nouvelle conception de l'entreprise et si son régime juridique est adapté à cette mission d'intérêt général.

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE VIA CE LIEN:

 ${\color{blue} \underline{https://my.weezevent.com/la-responsabilite-sociale-des-entreprises-au-prisme-du-droit-constitutionnel} \\$





UNIVERSITE PARIS DAUPHINE - PSI Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 Paris Cedex 16 dauphine.psl.eu